

L'inquiétude des bateliers

La première rencontre de la journée s'est faite au pied des bateaux, sur la marina de Bonifacio. Devant le préfet et les élus, les bateliers, dont le quotidien demeure plus qu'incertain. Mais « nous sommes prêts », ont-ils affirmé.

Prêts, cela signifie que la société des armateurs a déjà imaginé une mise en place et les dispositifs de sécurité à faire respecter

par les futurs passagers, « quand ils pourront venir ». Concrètement, cela signifie de laisser des sièges vides, mais aussi que les passagers seront installés par les membres d'équipage.

« On pourrait imaginer le port du masque obligatoire comme cela va se faire dans les avions », a avancé Jean-Charles Orsucci. Une proposition qui a retenu l'attention des bateliers, conscients que « la rentabilité de nos navires ne sera évidemment pas la même. De 90 personnes par voyage, nous passerons peut-être à 30 ou 40. Et cela aura nécessairement un impact économique immense. » Les bateliers ont également évoqué leurs salariés : « Il faut nous permettre de travailler pour sauver les emplois que nos sociétés induisent. Il y a des salariés à l'année, beaucoup de contrats saisonniers, et donc des familles à faire vivre. » En parallèle de la reprise des promenades en mer, c'est aussi le cas des îles Lavezzi qui a été évoqué : « Nous sommes engagés dans une politique de développement durable. On parlait de numéros clausus pour les Lavezzi, et il va sans doute être mis en place dans les prochaines semaines. Une réunion avec l'ensemble des professionnels, l'Office de l'environnement, la commune, la préfecture et la préfecture maritime pour savoir comment nous allons recevoir les visiteurs sur ces îles pourrait être une bonne chose », a suggéré Jean-Charles Orsucci. Un principe validé par le préfet.



Les bateliers, comme Marie-Françoise Cantara et Sébastien Piro, sont prêts à accueillir leurs passagers. S. O.

SANDRINE ORDAN

« Je vois des chefs d'entreprise qui ont envie de travailler, et c'est positif »

Dernière étape de la matinée dans la salle du conseil de la mairie. Autour de la table, un hôtelier, Jean Olivieri, le président du syndicat des commerçants, José Terrazzoni, et l'expert-comptable Michel Lopez. Trois métiers, trois expériences, mais un même constat, celui de la difficulté à se projeter pour des entreprises qui dépendent du tourisme et qui n'ont pas de réel horizon pour le moment.

« Tous mes salariés sont au chômage partiel, on ne sait pas quand nous allons rouvrir, ni quelles seront précisément les règles sanitaires qu'il nous faudra suivre pour pouvoir le faire et qu'il faut que nous connaissions rapidement », a synthétisé Jean Olivieri. L'hôtelier a évoqué les tarifs aériens prohibitifs, le nécessaire étalé sur l'après-saison « en incitant les acteurs économiques à rester ouverts avec des tarifs attractifs pour que nous puissions faire du court séjour », et les indispensables aides financières « pour passer la crise parce que beaucoup d'entreprises risquent le dépôt de bilan ».

Des points que Jean Terrazzoni a retenus, lui aussi : « En restauration, nous avons la même logique et les mêmes problématiques. Si nous ouvrons, nous ferons un tiers



Le préfet s'est aussi rendu dans la salle du conseil de la mairie pour y rencontrer d'autres socio-professionnels. S. O.

de notre chiffre d'affaires, s'il y a du monde, puisqu'il faudra revoir tout l'aménagement de nos salles. J'ai onze salariés, et je ne sais pas quoi leur dire. »

Dans une ville où 80 % de l'économie dépend directement ou indirectement du tourisme, les questions sont nombreuses, « et nos clients s'en posent énormément », a insisté Michel Lopez. Même les entreprises ouvertes à l'année réalisent une grosse partie de leur chiffre d'affaires pendant la haute saison. Il faut que l'État ait conscience que le secteur du

tourisme a des besoins, mais que le mot 'tourisme' recouvre à Bonifacio une réalité bien plus large en termes d'activités que ce que l'on entend habituellement par tourisme. »

Le préfet s'est voulu pédagogue, détaillant les mesures prises par le gouvernement, promettant de remettre des documents explicatifs, explicitant certains points comme le prêt tourisme, revenant rapidement sur le cas particulier des saisonniers et de leurs droits...

Reste que pour les profession-

nels de l'hôtellerie et de la restauration, toute réouverture est suspendue à la date butoir du 2 juin, même si les incertitudes seront encore là quant à l'avenir de la saison.

« J'ai rencontré toute la matinée des gens qui m'ont dit leur envie de travailler, qui ont démontré qu'ils étaient prêts à faire tous les efforts pour ouvrir dans de bonnes conditions et en toute sécurité malgré les difficultés et les incertitudes. Et c'est très positif », a estimé Franck Robine.

SANDRINE ORDAN